ASSOCIATION ABAJAD

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

SIRIS
Chartered accountants, Auditors & Consultants

MEMBER OF THE FORUM OF FIRMS

Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France & Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Paris
Siège : 103 rue de Miromesnil | 75008 PARIS | Tél. : + 33 1 53 20 32 32 | www.ecovis.fr
S.A.R.L. au capital de 800 000 Euros | SIRET : 449 272 392 00043 | APE : 6920Z | TVA : FR 5444927239200027

ECOVIS International, a network of independent tax advisors, accountants, auditors and lawyers, operating in more than 70 countries worldwide.
ECOVIS International is a Swiss association. Each Member Firm is an independent legal entity in its own country and is only liable for its own acts or omissions, not those of any other entity.
ECOVIS France is the French member firm of ECOVIS International. ECOVIS France is part of ECOVIS International ® network of firms.
ECOVIS International ® is a member of Forum of Firms, an independent association of international networks that perform international audits.

As member, ECOVIS International ® is required to implement and monitor quality control standards that Forum has prepared and makes an annual declaration stating that its members adhere to Forum's high standards.

ASSOCIATION ABAJAD

Association régie par les dispositions de la loi du 1er juillet 1901

89 Avenue de Paris

92320 CHATILLON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de l'association ABAJAD

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ABAJAD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre association n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté notamment sur le caractère approprié des principes comptables suivis et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 22 novembre 2023

SIRIS S.A.R.L.
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Gérard BENAZRA
Associé

COMPTES ANNUELS

en euros

ABAJAD

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Bilan au 31/12/2022

89 AVENUE DE PARIS
92320 CHATILLON

SIRET : 84231010400018 NAF : 8899B

Sommaire

Dossier - page de garde	1
Sommaire	2
BILAN	
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat	5
Compte de résultat (Suite)	6
DÉTAIL DES COMPTES	
Bilan Actif détaillé	7
Bilan Passif détaillé	9
Compte de résultat détaillé	11
ANNEXE	
Règles et méthodes comptables	14
Etat des créances et dettes	16
Variation des fonds dédiés - Subventions Publiques	17
Variation des fonds dédiés - Subventions privées	18

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	9 118	2 404	6 714	4 072
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	**9 118**	**2 404**	**6 714**	**4 072**
Comptes de liaison **II**				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	48 689		48 689	59
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	464 691		464 691	241 679
Charges constatées d'avance				
TOTAL III	**513 380**		**513 380**	**241 738**
Frais d'émission des emprunts **IV**				
Primes de remboursement des obligations **V**				
Écarts de conversion actif **VI**				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**522 498**	**2 404**	**520 094**	**245 810**

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2022	31/12/2021
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	238 697	67 617
Excédent ou déficit de l'exercice	-57 645	171 080
Situation nette	**181 052**	**238 697**
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	**181 052**	**238 697**
Comptes de liaison **II**		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	259 958	
TOTAL III	**259 958**	
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 918	7 113
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	6 438	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	27 728	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	**79 084**	**7 113**
Écarts de conversion passif **VI**		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**520 094**	**245 810**

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		1 375
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	436 543	290 000
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	2 866	2 554
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	16 305	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		649
Utilisations des fonds dédiés	55 000	
Autres produits		
TOTAL I	**510 714**	**294 578**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	584	
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	98 587	56 685
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	112	
Salaires et traitements	122 202	54 439
Charges sociales	29 341	11 983
Dotations aux amortissements et dépréciations	2 013	391
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	314 958	
Autres charges	562	
TOTAL II	**568 359**	**123 498**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-57 645**	**171 080**
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III		
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**-57 645**	**171 080**

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)		31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
TOTAL V			
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
TOTAL VI			
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			
Participation des salariés aux résultats	**VII**		
Impôts sur les bénéfices	**VIII**		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)		**510 714**	**294 578**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)		**568 359**	**123 498**
EXCÉDENT OU DÉFICIT		**-57 645**	**171 080**

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Détails de comptes

Bilan Actif détaillé

Bilan Actif	Solde		Variation	
	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	Montant	%
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	6 713.70	4 072.39	2 641.31	64.88
218300 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	9 117.65	4 462.96	4 654.69	104.30
281830 AMORTISSEMENTS DU MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT.	-2 403.95	-390.57	-2 013.38	-514.83
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	**6 713.70**	**4 072.39**	**2 641.31**	**64.86**
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	48 688.95	58.53	48 630.42	+1 000.00
401000 FOURNISSEURS	336.00		336.00	-
441000 État subv. à recevoir publiques	47 271.00		47 271.00	-
445660 TVA DEDUCTIBLE SUR ABS		58.53	-58.53	-100.00
467000 AUTRES COMPTES DEBITEURS OU CREDITEURS	1 081.95		1 081.95	-
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	464 691.49	241 679.10	223 012.39	92.28
512100 BANQUE - CM	464 616.35	241 679.10	222 937.25	92.25
531000 CAISSE	75.14		75.14	-
Charges constatées d'avance				
TOTAL III	**513 380.44**	**241 737.63**	**271 642.81**	**112.37**
Frais d'émission d'emprunts à étaler IV				
Primes de remboursement des obligations V				

Bilan Actif	Solde		Variation	
	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	Montant	%
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**520 094.14**	**245 810.02**	**274 284.12**	**111.58**

Bilan Passif détaillé

Bilan Passif	Solde		Variation	
	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	Montant	%
Fonds propres				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Écarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves				
Report à nouveau	238 697.44	67 617.25	171 080.19	253.01
110000 RAN créditeur	238 697.44		238 697.44	-
119000 REPORT A NOUVEAU (SOLDE DEBITEUR)		67 617.25	-67 617.25	-100.00
Excédent ou déficit de l'exercice	**-57 645.18**	**171 080.19**	**-228 725.37**	**-133.69**
Situation nette	**181 052.26**	**238 697.44**	**-57 645.18**	**-24.15**
Fonds propres consomptibles				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL I	**181 052.26**	**238 697.44**	**-57 645.18**	**-24.15**
Comptes de liaison II				
Fonds reportés et dédiés				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	259 958.00		259 958.00	-
194000 Reports en fonds dédiés - privé	1 055.00		1 055.00	-
194100 Report en fonds dédiés - Public	258 903.00		258 903.00	-
TOTAL III	**259 958.00**		**259 958.00**	
Provisions				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL IV				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 917.95	7 112.58	37 805.37	531.49
401000 FOURNISSEURS	43 500.00	7 112.58	36 387.42	511.56
408100 FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	1 417.95		1 417.95	-
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	6 437.93		6 437.93	-
428200 PROVISIONS CONGES PAYES	4 598.52		4 598.52	-
438200 CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	1 839.41		1 839.41	-

Bilan Passif	Solde		Variation	
	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	Montant	%
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	27 728.00		27 728.00	-
467100 SUBVENTION CEJ-JR	27 728.00		27 728.00	-
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL V	**79 083.88**	**7 112.58**	**71 971.30**	**1 011.89**
Écarts de conversion passif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**520 094.14**	**245 810.02**	**274 284.12**	**111.58**

Compte de résultat détaillé

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2022	31/12/2021	Montant	%
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens				
- dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de services		1 375.00	-1 375.00	-100.00
706000 PRESTATIONS DE SERVICES		1 375.00	-1 375.00	-100.00
- dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	436 543.00	290 000.00	146 543.00	50.53
740000 SUBVENTIONS PUBLIQUES	436 543.00	282 000.00	154 543.00	54.80
741000 AIDE UNIQUE APPRENTISSAGE		8 000.00	-8 000.00	-100.00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	2 865.63	2 554.00	311.63	12.22
754111 Dons manuels - ALLODONS	2 865.63	2 554.00	311.63	12.22
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières	16 305.00		16 305.00	-
755000 SUBVENTIONS PRIVEES	16 305.00		16 305.00	-
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		649.22	-649.22	-100.00
791000 TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION / INDEMNITE …		649.22	-649.22	-100.00
Utilisations des fonds dédiés	55 000.00		55 000.00	-
789200 Utilisation fonds reportés et déd.	55 000.00		55 000.00	-
Autres produits				
TOTAL I	**510 713.63**	**294 578.22**	**216 135.41**	**73.37**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	583.80		583.80	-
607500 ACHATS DE MARCHANDISES 5,5%	583.80		583.80	-
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	98 586.95	56 684.59	41 902.36	73.92
604100 PRESTATION DE SERVICE	61 547.20	35 995.82	25 551.38	70.98
606110 ELECTRICITE	365.84		365.84	-
606170 CARBURANT	16.70		16.70	-
606300 FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	2 590.67	2 665.94	-75.27	-2.81
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 188.50	415.75	772.75	185.82
613200 LOYERS DES LOCAUX	13 868.31	6 092.99	7 775.32	127.61
613500 LOCATIONS DE MATERIEL	596.16		596.16	-
615500 ENTRETIEN MATERIEL	20.60		20.60	-
615600 MAINTENANCE	50.00		50.00	-
616000 ASSURANCE	1 505.38	211.32	1 294.06	613.27
618000 DOCUMENTATION	137.04	147.10	-10.06	-6.80
622620 HONORAIRES EC	6 079.93		6 079.93	-
623000 PUBLICITE	977.03	2 724.44	-1 747.41	-64.13
623800 DIVERS (POURBOIRES, DONS COURANTS, ...)		200.00	-200.00	-100.00
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	419.44	965.60	-546.16	-56.63
625700 Receptions	7 394.48	6 315.21	1 079.27	17.09
626100 FRAIS POSTAUX	53.56	53.63	-0.07	
626200 TELEPHONE / INTERNET	850.15	323.49	526.66	163.16
627000 FRAIS BANCAIRES	96.96	144.90	-47.94	-33.10

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2022	31/12/2021	Montant	%
628100 CONCOURS DIVERS / DIVERTISSEMENT	829.00	428.40	400.60	93.69
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	111.89		111.89	-
633300 FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	111.89		111.89	-
Salaires et traitements	122 202.16	54 439.37	67 762.79	124.48
641100 SALAIRES ET APPOINTEMENTS	110 619.04	51 505.39	59 113.65	114.77
641200 CONGES PAYES	4 598.52		4 598.52	-
641300 PRIMES ET GRATIFICATIONS	4 727.40	2 783.58	1 943.82	69.79
641400 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	2 257.20	150.40	2 106.80	+1 000.00
Charges sociales	29 341.03	11 983.00	17 358.03	144.86
645100 URSSAF	27 501.62	11 983.00	15 518.62	129.51
645830 CHARGES SOCIALES / PROVISION CP	1 839.41		1 839.41	-
Dotations aux amortissements et dépréciations	2 013.38	390.57	1 622.81	414.83
681120 DOTATIONS AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS CO...	2 013.38	390.57	1 622.81	414.83
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés	314 958.00		314 958.00	-
689200 Reports en fonds dédiés - PUBLIC	313 903.00		313 903.00	-
689201 Reports en fonds dédiés privés	1 055.00		1 055.00	-
Autres charges	561.60	0.50	561.10	+1 000.00
651000 REDEVANCE	561.60		561.60	-
658000 CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE		0.50	-0.50	-100.00
TOTAL II	**568 358.81**	**123 498.03**	**444 860.78**	**360.22**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-57 645.18**	**171 080.19**	**-228 725.37**	**-133.69**
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL III				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL IV				
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)				
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**-57 645.18**	**171 080.19**	**-228 725.37**	**-133.69**
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL V				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2022	31/12/2021	Montant	%
Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VI				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)				
Participation des salariés VII Impôts sur les bénéfices VIII				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**510 713.63**	**294 578.22**	**216 135.41**	**73.37**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**568 358.81**	**123 498.03**	**444 860.78**	**360.22**
EXCÉDENT OU DÉFICIT (Total des produits - Total des charges)	**-57 645.18**	**171 080.19**	**-228 725.37**	**-133.69**

Annexe

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total du bilan avant répartition est de 520 094 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -57 645 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Description de la nature et du périmètre des activités : ABAJAD, association régie par la loi 1901 créée en 2018, a pour objectif d'accompagner des populations adultes non-francophones vers l'emploi par l'apprentissage de la langue française.
L'objectif d'ABAJAD est de développer les compétences des stagiaires grâce à des outils perfectionnés et des formateurs experts dans leur domaine.

Description des moyens mis en œuvre : Les ateliers sont de nature diverse et permettent aux bénéficiaires d'apprendre des outils pratiques de la vie quotidienne et à surmonter des freins éventuels liés à des cultures différentes et des expériences parfois douloureuses : ateliers de prise de confiance en soi et de bien-être, aide à la mobilité, initiation aux outils informatiques, repas conviviaux, sorties culturelles… L'objectif de ces ateliers est d'assurer une prise de conscience de leurs compétences et talents, de lever les freins culturels et in fine d'augmenterles chances d'accès à l'autonomie des participants.

Analyse de l'effectif :

Catégorie de salarié	Salariés	En Régie
Cadres	3	
Employés		
Ouvriers		
Agents de maitrise & techniciens		
Apprentis	1	
TOTAL	**4**	

Faits caractéristiques

AUCUN

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

NEANT

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir. (à détailler)

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 259 958€

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	47 271	47 271	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	1 418	1 418	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	**48 689**	**48 689**	

Dettes		Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
			Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	- A 1 an max. à l'origine				
	- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses					
Fournisseurs et comptes rattachés		44 918	44 918		
Dettes des legs ou donations					
Personnel et comptes rattachés		4 599	4 599		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux		1 839	1 839		
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Autres impôts, taxes et assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Confédération, fédération, union, associations affiliées					
Autres dettes		27 728	27 728		
Produits constatés d'avance					
TOTAL		**79 084**	**79 084**		

Variation des fonds dédiés - Subventions Publiques

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Ville de Paris - PLVP		15 000	15 000				
CHATILLON ANNUELLE - PU		2 500				2 500	
DRIEETS 75 - BOP 104 75 - PU		15 868				15 868	
Ville de Paris - PLVP - PUBLIC		15 000				15 000	
DRIEETS 92 - BOP 104 92 - PU		57 023				57 023	
CHATILLON ANNUELLE - PU		2 493				2 493	
DRIEETS IDF - CEJ - PUBLIQ		88 634				88 634	
DRIEETS IDF - PUBLIQUE		15 385				15 385	
VILLE DE PARIS - PARIS FER		35 000				35 000	
FRIEETS 75 - PUBLIQUE		27 000				27 000	
Ville de paris - Paris Fertile		35 000	35 000				
2021 - BOP 104 92		5 000	5 000				
TOTAL		**313 903**	**55 000**			**258 903**	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variation des fonds dédiés - Subventions privées

Contributions financières d'autres organismes	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
DELOITTE AAP - PRIVEE		1 055				1 055	
TOTAL		**1 055**				**1 055**	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

ASSOCIATION ABAJAD

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

SIRIS
Chartered accountants, Auditors & Consultants

MEMBER OF THE FORUM OF FIRMS

Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France & Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Paris
Siège : 103 rue de Miromesnil | 75008 PARIS | Tél. : + 33 1 53 20 32 32 | www.ecovis.fr
S.A.R.L. au capital de 800 000 Euros | SIRET : 449 272 392 00043 | APE : 6920Z | TVA : FR 5444927239200027

ECOVIS International, a network of independent tax advisors, accountants, auditors and lawyers, operating in more than 70 countries worldwide.
ECOVIS International is a Swiss association. Each Member Firm is an independent legal entity in its own country and is only liable for its own acts or omissions, not those of any other entity.
ECOVIS France is the French member firm of ECOVIS International. ECOVIS France is part of ECOVIS International ® network of firms.
ECOVIS International ® is a member of Forum of Firms, an independent association of international networks that perform international audits.

As member, ECOVIS International ® is required to implement and monitor quality control standards that Forum has prepared and makes an annual declaration stating that its members adhere to Forum's high standards.

ASSOCIATION ABAJAD

Association régie par les dispositions de la loi du 1er juillet 1901

89 Avenue de Paris

92320 CHATILLON

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de l'association ABAJAD

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé :

Prestation de services fournies par Madame Dounia HANNACH

Madame Dounia HANNACH a facturé en qualité d'entrepreneur individuel sous le numéro SIRET 821 303 880 00016 sur l'exercice des prestations de services relatives à de :

- La conception de programme pédagogique ;
- La mise en place de process formation ;
- La coordination pédagogique (trimestrielle) ;
- Le montage de dossier de subventions.

Ces prestations ont été facturées pour un prix de 50€ / heure. Le montant total comptabilisé en charges sur 2022 au titre de ces prestations est de 43.300 € TTC, comprenant des régularisations au titre de l'exercice 2021 pour 23.300 € TTC.

Personnes concernées :

Madame Dounia HANNACH, fondatrice et salariée de l'association ABAJAD, et entrepreneur individuel.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'organe délibérant dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris, le 22 novembre 2023

SIRIS S.A.R.L.
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Gérard BENAZRA
Associé